

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1960 ;
- VU le Décret N°144/PR du 24 Décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°41/PG-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
- VU l'Ordonnance N°15/GPRD-SGG du 21 Janvier 1964, fixant les rémunérations des personnels servant dans un cabinet ministériel ;
- VU les nécessités de service ;

       D E C R E T

ARTICLE 1er.- Mr SOULE IDRISSOU, Maître d'Education Physique de 2ème classe, 1er échelon, est nommé Chargé de mission au Cabinet du Président de la République, Chef du Gouvernement.

ARTICLE 2.- Le présent Décret, qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 11 MARS 1966

Par le Président de la République,

Le Ministre des Finances et  
des Affaires Economiques,

*Nicéphore Soglo*

Nicéphore SOGLO



Général Christophe SOGLO

AMPLIATIONS :

- PR.....: 6
- Ministères.....: 12
- SGG.....: 4
- DGE-DFP-DF-DGE-..: 8
- Trésor.....: 2
- Intéressé.....: 1
- JORD.....: 1